

Avenant N° 1 à la Convention de réalisation d'événement PFUE – SGDSN

Vu la convention de réalisation d'événement entre les services du Premier ministre, représentés par Madame Marie-France CURY, sous-directrice de la programmation et des affaires financières des services administratifs et financiers (DSAF), responsable de l'UO « 0359-CSGP-CSPM » du programme 359 « Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022 » et le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), représenté par Monsieur Philippe DECOUAI, chef de service de l'administration générale, en sa qualité de service prescripteur sur les événements ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 :

Il est ajouté à la convention mentionnée ci-dessus un nouvel événement « Réunion des points de contact de la Hybrid fusion cell du Centre de situation et de renseignement de l'UE ».

Les références d'imputation de cet événement sont les suivantes :

Références CHORUS pour l'événement « Réunion des points de contact de la Hybrid fusion cell du Centre de situation et de renseignement de l'UE » :	
Domaine fonctionnel :	0359-02
Centre financier :	0359-CSGP-CSPM
Centre de coût :	Au choix du délégataire
Code PAM (Projet analytique ministériel)	12-359CSGP-CSPM-RFE516
Libellé du PAM	SGDSN-RFE Réunion Hybrid fusion CSR UE

Article 2 :

L'article 4 de la convention mentionnée ci-dessus est modifié comme suit :

Il est modifié le paragraphe suivant :

4.1 – Le budget alloué pour l'événement « Forum sur la Recherche en matière de sécurité » par le RPROG sur l'UO 0359-CSGP-CSPM est de 460 777 € en AE et CP, ventilés selon les modalités précisées en annexe 1.

Il est ajouté le paragraphe suivant :

4.5 bis – Le budget alloué pour l'événement « Réunion des points de contact de la Hybrid fusion cell du Centre de situation et de renseignement de l'UE » par le RPROG sur l'UO 0359-CSGP-CSPM est de 15 000 € en AE et CP, ventilés selon les modalités précisées en annexe 1.

Article 3 :

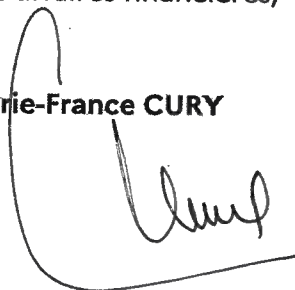
L'annexe 1 de la convention est remplacée par l'annexe 1 de cet avenant.

La présente convention et ses avenants seront publiés, conformément à l'article 2 du décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004, sur le site Gouvernement.fr.

Fait à Paris, le **17 FEV. 2022**

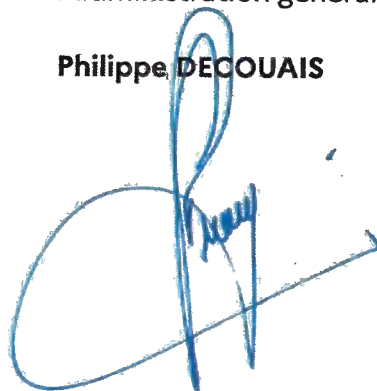
Pour les services du Premier ministre,
La sous-directrice de
la programmation et
des affaires financières,

Marie-France CURY



Pour le secrétariat général
de la défense et de la
sécurité nationale (SGDSN),
Le chef de service de
l'administration générale,

Philippe DECOUAIS



Copies : SCBCM près les services du Premier ministre et SGPFUE

Annexe 1

Identifiant	SPM Evénements	Total	Total 2021 Post CRG2 (évenant)	
		21/22 Post AE-CP	AE 2021	CP 2021
Action 2 - Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence française				
Colloques				
SGDSN				
219	Forum sur la Recherche en matière de sécurité			
Réunion de fonctionnaires et d'experts		460 777	393 277	135 000
SGDSN				
214	Réunion du groupe de coopération sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information (NIS)	84 000	71 400	25 200
215	Réunion du groupe CyCLONe	84 000	71 400	25 200
216	Réunion du réseau des centres européens de réponse aux incidents de sécurité (CSIRT)	84 000	71 400	25 200
217	Réunion UE - Etats Unis - Canada sur la protection des infrastructures critiques	84 000	71 400	25 200
516	Réunion des points de contact de la Hybrid fusion cell du Centre de situation et de renseignement de l'UE	15 000	0	0